



Offener Brief ans Schweizer Parlament
Was Sie JETZT noch wissen sollten – Entscheidungshilfen aktualisiert
Bundesrätlicher Corona-Virus-Bundesgesetz-Entwurf

Bern, 22.07.2020

An alle Parlamentarierinnen und Parlamentarier

Mit Beginn der Herbstsession könnte es möglicherweise zum folgenschwersten Parlamentsentscheid für die Zukunft der Schweizer Bürger kommen.

Der Bundesrat möchte unter anderem notstandsrechtliche Massnahmen als Bundesgesetz vorerst bis 2022 weiterführen. Die Vernehmlassungsfrist wurde dabei von drei Monaten auf drei Wochen verkürzt, und dies in einer globalen Situation von Ängsten und Sorgen.

In kürzester Zeit kam unsere gewohnte Welt vollständig durcheinander.

Eine schwierige und in der Tat, auch für Sie, ausserordentliche Situation.

Wir, eine Gruppe von zeitnahen und engagierten Medizinal- und Nichtmedizinalpersonen, sind sehr besorgt und wollen dazu beitragen, Ihnen zusammenfassend wenig oder noch nicht bekannte Informationen aus Medizin und Wissenschaft für Ihre Entscheidungen zukommen zu lassen.

Unter den vorliegenden einmaligen Umständen erlauben wir uns, mit Ihnen einige unserer wichtigsten Gedanken und Fragen zu teilen.

Herzlichen Dank, dass Sie sich dafür Zeit nehmen!

1. Corona in 2020 – eine Fehlinterpretation?

- 1.1. Corona 2020 ist kein neuartiges Phänomen, auch wenn gewisse Sequenzen der RNA der schnell mutierenden Corona-Viren neu sind. Corona-Viren finden sich in jedem Winter in rund 15 Prozent der Bevölkerung und bewirken Erkältungskrankheiten, ohne dass in den einzelnen Jahren relevante medizinische Unterschiede auftreten
- 1.2. Weshalb uns Erkältungsviren keine grossen Sorgen machen sollten (Teil 1): Wir verfügen über eine natürliche Herdenimmunität (auch bei Corona-Viren); es stehen gewichtigere, rasch verfügbare und einfachere Vorsorgemassnahmen als die allseits bekannte Impfoption (vgl. auch 1.12) zur Verfügung; rasch einsetzbare, sehr wirkungsvolle virus-unspezifische Therapiemöglichkeiten für Virus-Erkrankte bestehen.
- 1.3. Teil 2: Es gibt medizinisch bedeutungsvollere Erkältungsviren als Corona-Viren – den Grippe-Virus, zum Beispiel. 2015 verstarben 2500 Personen in der Schweiz nachweislich allein am Grippe-Virus. Wie fühlte sich die schweizerische Bevölkerung 2015? Wie geht es ihr im Vergleich dazu heute?
- 1.4. Wissenschaftlichkeit auf verlorenem Posten? Wissenschaftlichkeit in der Schweiz hatte es 2020 sehr schwer: Wissen ohne korrekte Messinstrumente – ein Novum in der Schweizerischen Medizin? Wissen ohne In-Bezug-Setzung? Wissen ohne regelrechten Diskurs? Wissen unter Zensur? Wissenschaftlichkeitsresultate prognostiziert und von oben diktiert?
- 1.5. Steigerung der natürlichen Infektabwehr - von den entscheidenden und effizienten Vorsorgemöglichkeiten haben wir Kenntnis (Schlaf 8.5h, Stressreduktion, Vitamin D3 u.a.). Sie wurden weder vor oder während Corona 2020 in den Vordergrund gestellt, noch umgesetzt.



- 1.6. Masken ausserhalb der Chirurgie – sind nachweislich körperlich und seelisch krankmachend (Herzrhythmusstörungen, Konzentrationsprobleme und weitere Auswirkungen auf das Gehirn, Bakterien-, Viren- und Pilzbefall und - Vermehrung). Als hochgradig Gefahr symbolisierendes Utensil – mit psychologisch und sozial verheerende Auswirkungen; ihre vermeintliche Schutzwirkung liegt weit weg von den offiziellen Versprechungen.
- 1.7. Fehlende Obduktionen 2020 in der Schweiz und der EU: wie ist das möglich? Damit ist die Todesursachenstatistik irreführend, nicht glaubwürdig und unseriös. Selbst Unfalltote mit positivem Test gehen in die Corona-Todestatistik ein!
- 1.8. Gelebte Widersprüchlichkeiten: Masken-Schutzwirkung resp. - Dringlichkeit, im zeitlichen Verlauf; sozialer Abstand in Theorie und Praxis, zeitlich; falsche Verwendung von Fachbegriffen (z.B. Pandemie-Begriff)
- 1.9. Die in den mainstream-Medien propagierte Gen-Impfung ist ungeprüft und bleibt dauerhaft im Genom der geimpften Personen. Sie wird dauerhaft von einer Generation auf die andere übertragen. Von ersten Experimenten mit dieser neuartigen Technologie wird aus der Schweinegrippe-Zeit berichtet – mit deutlich erhöhten Zahlen an Impftoten.
Kann dies für unsere Familien, für unsere Bevölkerung verantwortet werden?
Ausser Acht gelassen werden kostengünstigere und echte Impf-Alternativen wie in China und Russland bereits praktiziert (Tot-Impfstoffe ohne Genom-Beteiligung)
- 1.10. Corona-Statistik: sogenannte «Fallzahlen» als Paradebeispiel der neuen, schweizerischen Unseriösität? Es fehlen die notwendigen Bezüge (Testvalidierung, Testspezifität und -sensibilität, Angaben von Testungshäufigkeit, Erfassung von und Einteilung in Erkrankte und Nichterkrankte, Aufschlüsselung nach Schweregrad der Erkrankten u.a.).
- 1.11. Die 2. Welle – behördlich und medial inszeniert? Eine 2. Welle existiert als natürliches Phänomen nicht. Dies war allen Medizinern und Wissenschaftlern bekannt. Am ehesten müssen wir uns auf eine Dauerwelle einrichten - wie es bereits in den Vorjahren (Begründung s. 1.1.) ohne öffentliche Wahrnehmung immer schon der Fall war.
- 1.12. Impfungen sind kein vollständiger Schutz. Alle bisherigen, langjährigen Versuche zur Entwicklung von Impfungen gegen Erkältungsviren zeigten eine unvollständige Impfschutzwirkung.
- 1.13. Viren können nicht ausgerottet werden. Auch bei grösstem Aufwand nicht. Es stellt sich viel mehr die Frage: Welcher Aufwand – Ertragsverhältnis wünschen wir uns?

2. Recht und Demokratie

- 2.1. Es kann gezeigt werden, dass der Bundesrat zu Beginn der Krise bereits von unabhängigen Fachquellen Informationen erhielten, die deutlich bezüglich Corona entwarnten, zu schrittweisem Vorgehen rieten oder auf hocheffiziente Therapieoptionen für Virus-Erkrankte hinwiesen – Argumente, die bezeichnenderweise erst in diesen Tagen öffentlich in Erscheinung treten und zu einer grossen Relativierung der «medizinischen Krisensituation» führen werden.
- 2.2. Sekundär – nicht primär aus medizinischen Gründen – entstand eine globale Krise mit immenser Schadensbildung in Rekordzeit.
- 2.3. Die verfassungsrechtlichen Grundrechte des schweizerischen Bürgers wurden unnötigerweise massiv verletzt.
- 2.4. Kaum öffentlich erwähnt wurde u.a. die Tatsache, dass der Bundesrat während der Corona-Krise mit der Bill-Gates-Stiftung Geschäftsvereinbarungen traf.
- 2.5. Widerstand gegen die offizielle Corona-Politik formiert sich (s. 4. Volkszustand, Volkswillen) und wird stark.
- 2.6. Die Möglichkeit einzelner Kantone, über die vom Bund für alle Kantone verbindlichen Notstandsmassnahmen hinauszugehen, ist rechtlich umstritten (Juni 2020) und stellt möglicherweise eine weitere Verletzung der Bundesverfassung dar.



3. Medien – Meinungsfreiheit in Friedenszeiten?

- 3.1. Grosszügige Medien-Geldzuschüsse während Corona-Zeiten: Mediensterben im letzten Jahrzehnt ohne Finanzspritzen - unter Corona ein plötzlicher Geldsegen für die Medien. Mögliche Gründe und Auswirkungen?
- 3.2. Zensur 2020: u.a. dürfen Schweizer Spitäler nicht frei berichten.
- 3.3. Panikberichterstattung, Reizüberflutung ohne Entzugsmöglichkeiten über Monate - eine neue Erscheinung. Massivste Beeinflussung mit Hilfe der Medien und neuen Technologien.
- 3.4. Journalistentricks: bewiesene Geldgebertreue durch Desinformation (Unwahrheiten), Ignorieren der Verhältnismässigkeit, Wortverdrehungen und Stigmatisierung (z.B. Verleumdungsgegner) beim Abweichen von der offiziell lautenden Meinung;
- 3.5. Aufrufe zur Denunziation und vorausseilenden Gehorsam. Erinnerung an frühere Kriegszeiten?
- 3.6. Horrende Fehlinformationen erfahren keine entsprechende Korrektur. Beispiel: initiale Hochrechnungen der Corona-Toten (7%).

4. Volkzustand, Volkswille

- 4.1. Innerhalb 3 Monaten nach Verordnung des Lockdowns reiben sich die meisten die Augen: Ökonomen sind sich einig: zum Schadensrückbau benötigen wir 2 bis 10 Jahre.
Vielen Ärzten waren während dem Lockdown die Hände gebunden. Viele dringend benötigte Eingriffe und Zuwendungen konnten nicht mehr geschehen. Immens ist das psychische Leiden, das gerade auch alten Leuten zugemutet wurde. Noch nie haben wir Ärzte und Therapeuten innerhalb von 3 Monaten eine vergleichbare Zunahme an verzweifelten und verängstigten, seelisch kranken Patienten gesehen.
- 4.2. Nie mehr Lockdown – die Bevölkerung will diese 3 schrecklichen Monate nie mehr wieder erleben. Der Kollateralschaden übertrifft alle Befürchtungen.
- 4.3. Der Vertrauensverlust ist immens. Zu gross ist die Diskrepanz zwischen Corona-Präsentation und medizinisch-wissenschaftlicher Evidenz sowie den Erkrankungen in der Bevölkerung.
- 4.4. Erste Strafklagen gegen den Bundesrat sind eingereicht.
- 4.5. Referendumsgruppen gegen die drohende untergründige Chronifizierung des Notstandsrechts haben sich gebildet.
- 4.6. Eine ausserparlamentarische interdisziplinäre Covid-19-Untersuchungskommission wird gefordert.

5. Das Parlament als Korrektiv?

- 5.1. Die Bevölkerung erwacht. Sie merken: hier stimmt etwas nicht. Die dargestellte Wirklichkeit ist nicht wahr und verhältnismässig. Und sehr unglücklich machend.
- 5.2. Betrachten Sie den jetzigen Moment bitte als einmalige persönliche Chance, der schweizerischen Bevölkerung und Ihrer Familie in dieser Schadens- und Angstsituation Gutes zu tun und dafür zu sorgen, dass sich diese Krisenabläufe so in Zukunft nie mehr wiederholen werden.
- 5.3. Task Forces versus vorbestimmte, paritätische, interdisziplinäre Beratungskommissionen? Verhindern Sie bitte zukünftige unausgeglichene ad hoc Beratergruppen, die Verantwortung nicht übernehmen können.
- 5.4. Die Pressefreiheit gehört jetzt subito wiederhergestellt. In Krisenzeiten soll zukünftig Meinungsfreiheit selbstverständlich sein. Soviel erträgt unsere Demokratie.
- 5.5. Auch die Kommunikationsbeauftragten der Regierung, die Polizei und das Militär, sowie die Verhältnismässigkeit deren Einsatzes, sollen in Krisenzeiten der parlamentarischen Kontrolle unterstellt sein.
- 5.6. Grenzüberschreitende Verpflichtungen (s. neues Epidemiegesetz, z.B. Impfzwang) dürfen nicht in unsere Verfassungsgrundrechte einschneiden und müssen deshalb zwingend vom Parlament korrigiert werden.
- 5.7. Wie 2020 bereits erfolgt: unter der drohenden Notstandsrechtsverlängerung ist eine Einschränkung der Volksrechte auch zukünftig denkbar. Eine Schweiz ohne Volksrechte? Wir benötigen dringend diesbezügliche Regelungen.
- 5.8. Das Parlament muss in Krisenzeiten zukünftig handlungsfähig bleiben. Wie demokratie- und freiheitsfeindlich geballte Regierungskraft und Technologie werden kann – dies hat uns der Frühling 2020 eindrücklich gezeigt. Das darf nicht wieder vorkommen und gehört unter parlamentarische Kontrolle.



- 5.9. Mit Eintreten auf den bundesrätlichen Entwurf bieten Sie Hand an zu weiterer Schadensbildung aus der Corona-Fehlinterpretation 2020. **Ein Nicht-Eintretensentscheid hingegen bietet Ihnen alle Möglichkeiten, und damit genug, Ihre angestammte Arbeit in relativer Ruhe weiterzuführen.**
- 5.10. Nutzen Sie jetzt Ihre Chance! Wir alle wurden bei der Arbeit und in unserer Lebensqualität 2020 stark eingeschränkt. Mit sehr schädlichen Folgen. Nutzen Sie jetzt Ihre persönliche Chance, unsere alte Normalität mit Verbesserungen zurück zu gewinnen.
- 5.11. Wir wünschen uns eine Schweiz – im Herzen Europas – weiterhin als positive Vorreiterin für Verhältnismässigkeit und Lebensqualität. Darauf sind wir stolz. Helfen Sie mit, dass es wieder so wird.
- 5.12. Lassen Sie uns jetzt wieder unsere gewohnte Arbeit machen!
- 5.13. Sorgen Sie bitte dafür, dass die alte parlamentarische Funktionsweise sofort und ohne Einschränkungen wiederhergestellt ist und die Corona-Krise als einmalige Fehlinterpretation in die Schweizerische Geschichte eingehen kann. Sorgen Sie bitte vor, dass sich diese Fehlinterpretation mit Folgen in Zukunft nie mehr wiederholen kann!

6. Aktuelle Hauptreferenzen:

- 6.1. <https://www.merkur.de/welt/coronavirus-impfstoff-virologe-streeck-zweite-welle-warnung-deutschland-massentests-drosten-streit-zr-13834907.html>
- 6.2. <https://www.tagesanzeiger.ch/das-coronavirus-scheint-weniger-gefaehrlich-als-gemeinhin-vermutet-552799806256>

Wir danken Ihnen herzlich für Ihre diesbezügliche Zurkenntnisnahme und wünschen Ihnen bei der bevorstehenden Arbeit alles erdenklich Gute!

Hochachtungsvoll,

Dr. med. Christian Zürcher
Präsident

Schmerzspezialist SGSS, Neuraltherapie SANTH
FA Allgemeine Innere Medizin FMH,

Verein Gesundheit Schweiz
Postfach 3161
3001 Bern
corona@ass-vgs.ch



Lettre OUVERTE adressée au Parlement Suisse

Ce que vous devez encore savoir MAINTENANT – aides actualisées pour la prise de décision

Projet de loi fédérale sur le Coronavirus mis en consultation par le Conseil fédéral

Berne, 23.07.2020

Lettre adressée aux Parlementaires fédéraux – Conseillères et Conseillers nationaux et aux États

Avec le début de la session d'automne, il se pourrait bien que de la part du Parlement Fédéral une décision des plus lourdes de conséquence pour le futur du peuple Suisse soit prise.

Entre autres, le Conseil Fédérale souhaite, pour le moment au moins, de prolonger jusqu'en 2022 les mesures de la loi d'urgence imposées. Il est important à savoir que la période de consultation, normalement fixée à 3 mois a été raccourcie à 3 semaines et cela dans une situation générale de peur, de doutes et de soucis.

Notre monde a été complètement chamboulé en très peu de temps.

Nous nous sommes vus confrontés à une situation effectivement très difficile, pour vous aussi sans aucun doute.

Nous formons un groupe de médecins avisés et engagés ainsi que des personnes n'appartenant pas au milieu médical. Nous sommes extrêmement préoccupés et tenons par ce document à vous fournir en résumé, des informations pas encore ou insuffisamment connues provenant du domaine de la médecine et de la science, pour vous aider dans votre processus de prise de décision.

Au vu des conditions uniques auxquelles nous nous voyons actuellement confrontés, nous nous permettons de vous solliciter et de partager avec vous nos préoccupations, des informations importantes et questions y relatives.

Un grand merci pour le temps que vous voudrez bien prendre pour lire notre lettre ouverte !

1. Corona en 2020 – une interprétation erronée ?

- 1.1 Le coronavirus 2020 n'est pas un nouveau phénomène, même si certaines séquences de l'ARN (à mutation rapide) sont nouvelles. Chaque hiver, des coronavirus provoquant des maladies infectieuses respiratoires affectent environ 15% de la population et provoquent des rhumes et des gripes sans qu'il y ait de différence médicale significative entre les années.
- 1.2 Les raisons pour lesquels les virus causant des refroidissements ne doivent pas nous effrayer sont les suivantes : d'une part nous disposons d'une immunité collective naturelle (ce qui est également le cas pour ce coronavirus); d'autre part nous avons à disposition des mesures de protection plus efficaces, plus rapides et plus simples que l'option du vaccin communément connue (voir aussi sous 1.12) ; des options rapidement applicables tant au niveau médical que thérapeutique, non spécifiques aux virus, mais également efficaces pour les malades souffrant de maladies virales.
- 1.3. Ensuite, au niveau médical, il y a des maladies de refroidissement virales bien plus significatives que les coronavirus – par exemple le virus de la grippe qui a lui a seul a causé en 2015 la mort de 2'500 patients en Suisse. Comment se portait la population suisse en 2015 et comment se trouve-t-elle aujourd'hui par rapport à 2015 ?
- 1.4. La science a-t-elle été ici une cause perdue ? En 2020, la science en Suisse a connu une période très difficile : la connaissance sans instruments de mesure corrects - une nouveauté dans la médecine suisse ? La connaissance sans références ? La connaissance sans discours approprié ? La connaissance sous la censure ? Des résultats scientifiques prédits et dictés d'en haut ?
- 1.5. Augmentation de la défense naturelle contre l'infection - nous connaissons les mesures préventives décisives et efficaces (sommeil 8,5h, réduction du stress, vitamine D3 et autres). Elles n'ont pas été considérées comme prioritaires avant ou pendant Corona 2020, et n'ont pas non plus été mises en œuvre.



- 1.6. Le port du masque hors de l'environnement chirurgical est manifestement malsain tant au niveau corporel que psychique (arythmie, problèmes de concentration et autres effets sur le cerveau, bactéries, virus et attaques fongique en augmentation). Il s'agit d'un matériel présentant un danger réel, avec des effets psychologiques et sociaux dommageables, dont le soi-disant effet protecteur est très éloigné des promesses officielles.
- 1.7. Comment est-il possible qu'il n'y ait pas d'autopsies en 2020 ni en Suisse, ni en Europe ? Cela crée des statistiques falsifiées sur les causes des décès, qui ne sont plus ni crédibles ni sérieuses. Même des victimes de la route, pour autant qu'elles soient reconnues positives, viennent à être comptées comme des décès suite à la Covid !
- 1.8. Des contradictions vécues : effet protecteur ou urgence du masque, dans le temps ; distance sociale en théorie et en pratique, dans le temps ; utilisation incorrecte de termes techniques (par exemple, terme de "pandémie").
- 1.9. La vaccination génique -dont le principe est propagé dans les médias traditionnels- n'a pas encore été testée et sous la forme prévue restera durablement inscrite dans le génome de la personne vaccinée. Elle se retransmettra d'une génération à l'autre de façon permanente. Nous disposons de rapports sur des expériences faites avec cette nouvelle technologie qui datent du temps de la grippe porcine – enregistrant un nombre de décès nettement plus élevés.
Pouvons-nous accepter ce risque pour nos familles et pour la population ? Des possibilités moins coûteuses et des alternatives réelles au vaccin telles que l'appliquent de nos jours déjà la Chine et la Russie (vaccin inactivé sans impact sur le génome) sont restées sans attention.
- 1.10. Les statistiques de la Covid : le "nombre de cas" comme exemple de la nouvelle absence de sérieux suisse ? Les références nécessaires font défaut (validation des tests, spécificité et sensibilité des tests, informations sur la fréquence des tests, enregistrement et classification des patients et des non-patients, ventilation par gravité de la maladie, etc.)
- 1.11. La 2ème vague : mise en scène par les médias et les autorités ? En tant que phénomène, la deuxième vague n'existe pas. Ce fait est connu par tous les médecins et scientifiques qui se basent sur les faits. La meilleure des solutions serait que nous nous préparions à affronter une vague continue – tel que cela a toujours été le cas durant les dernières années (justification voir sous 1.1) sans bouleversement particulier.
- 1.12. Une vaccination ne protège pas complètement. Tous les essais à ce jour, même ceux de longue date pour trouver un vaccin contre les virus de refroidissements ont démontré une protection lacunaire.
- 1.13. Les virus ne peuvent être éliminés – même avec un grand effort. Nous devons plutôt nous demander : de quel effort avons-nous besoin pour rester dans une proportion coûts-bénéfices raisonnable ?

2. Droit et démocratie

- 2.1. On peut montrer qu'au début de la crise, le Conseil fédéral avait déjà reçu des informations de sources spécialisées indépendantes qui mettaient clairement en garde contre le coronavirus, conseillaient une approche progressive ou indiquaient des possibilités de traitement très efficaces pour les patients atteints de virus - des arguments qui, de manière significative, commencent seulement à être connus du public et qui conduiront à une grande relativisation de la "situation de crise médicale".
- 2.2. En second lieu - et non pas principalement pour des raisons médicales - une crise mondiale avec d'immenses dégâts s'est produite en un temps record.
- 2.3. Les droits constitutionnels fondamentaux des citoyen-ne-s suisses ont été inutilement et massivement violés.
- 2.4. Le fait que le Conseil fédéral ait conclu des accords commerciaux avec la Fondation Bill Gates pendant la crise de Corona n'a pratiquement pas été mentionné publiquement.
- 2.5. Une résistance est en train de se former et de prendre de la force contre la politique « Covid » officiellement menée (voir point 4 « État de la nation, volonté populaire »).
- 2.6. La possibilité pour chaque canton d'aller au-delà des mesures d'urgence que la Confédération impose à tous les cantons est juridiquement controversée (juin 2020) et peut constituer une nouvelle violation de la Constitution fédérale.

3. Médias - liberté d'expression en temps de paix

- 3.1. Un déclin évident des médias a été observé durant la dernière décennie pour cause de difficultés financières – avec le coronavirus, une manne pour la presse devient soudainement disponible. Quelles en sont les raisons et les répercussions possibles ?
- 3.2. Censure 2020 : entre autres, les hôpitaux en Suisse n'ont pas eu la permission d'informer librement la population.



- 3.3. On a observé une abondance de reportages provoquant panique et excès d'angoisse - sans possibilité de se soustraire ou de prendre du recul face à cette influence et ceci sur plusieurs mois. Ce qui constitue une nouveauté dans notre paysage sociétal. Nous avons vu une influence massive déployée avec l'appui des médias ainsi que des nouvelles technologies.
- 3.4. Inconduite des journalistes : loyauté avérée envers les donateurs par la désinformation (contre-vérités), le non-respect de la proportionnalité, la déformation des mots et la stigmatisation (par exemple, diffamation des opposants) lorsqu'ils s'écartent de l'opinion officielle.
- 3.5. Appel au suivisme et à la délation. Rappels des temps de guerre passés ?
- 3.6. Certaines informations erronées et même exorbitantes ne sont pas corrigées, par exemple l'extrapolation des décès pour cause de la Covid (7%).

4. Etat de la nation et volonté populaire

- 4.1. Maintenant, 3 mois après introduction de l'arrêt du confinement, la plupart des gens se frottent les yeux. Les économistes sont tous d'accord qu'il va falloir entre 2 et 10 ans pour récupérer économiquement. Bien des médecins se sont retrouvés avec les mains liées pendant le confinement. Un grand nombre d'interventions urgentes et de traitements nécessaires n'ont plus pu être assurés, au péril et au dommage des personnes malades. Les souffrances psychiques sont immenses, en particulier celles qui ont été imposés aux personnes âgées. Jamais encore n'avons-nous, médecins et thérapeutes, noté une telle augmentation du nombre de patients désespérés et effrayés, ou souffrant d'affections psychiques, en l'espace de trois mois.
- 4.2. Plus jamais de confinement- la population ne veut plus jamais devoir passer ainsi 3 mois. Les dégâts collatéraux dépassent toutes les craintes.
- 4.3. La perte de confiance est immense, tant est grand l'écart entre la présentation de la Covid d'une part et l'évidence médico-scientifique ainsi que la réalité des maladies apparues dans la population d'autre part.
- 4.4. Des premières plaintes pénales contre le Conseil fédéral ont été déposées.
- 4.5. Des groupes référendaires se sont formés contre la menace de la chronicisation larvée de la loi d'urgence.
- 4.6. Une commission d'enquête extra-parlementaire, indépendante et interdisciplinaire Covid 19 est nécessaire.

5. Le parlement - une ressource correctrice ?

- 5.1. La population et en train de se réveiller, elle se rend compte, que quelque chose ne va pas. Visiblement, la situation telle qu'elle nous est présentée n'est pas en adéquation avec la réalité ; elle est largement déformée et impacte de manière violente le bien-être et le sentiment de sécurité de la population.
- 5.2. Nous vous exhortons à considérer le moment actuel comme une opportunité unique d'aider la population en Suisse et les familles à dépasser cette période d'anxiété et de dommages en posant les actions nécessaires pour que dans le futur, une situation de crise ne se déroule plus jamais de cette façon.
- 5.3. « Task-Forces » ou groupes de travail pétris de liens d'intérêts par opposition à des commissions consultatives interdisciplinaires équitables ? S'il vous plaît empêchez dorénavant la formation de tels groupes consultatifs ad hoc déséquilibrés, qui ne sont systématiquement pas en position de faire preuve de la responsabilité requise.
- 5.4. La liberté de la presse est un autre bien collectif qui doit être rétabli immédiatement. Pendant des situations de crise, la liberté d'opinion doit être garantie. Notre démocratie est assez forte pour assurer cela !
- 5.5. Les agents de communication du gouvernement, la police et l'armée, et la proportionnalité de leur déploiement devraient également être soumis au contrôle parlementaire en temps de crise.
- 5.6. La prise d'engagements au niveau international (cf. la nouvelle loi sur les épidémies, l'obligation de vacciner) ne doit pas violer notre droit constitutionnel fondamental ; une correction par le parlement s'impose donc absolument.
- 5.7. Nous venons de le vivre en 2020 : sous la menace d'une prolongation de l'état d'urgence, une restriction des droits des personnes est également envisageable à l'avenir. Une Suisse sans droits populaires ? Nous avons un besoin urgent de réglementations à cet égard.
- 5.8. Le Parlement doit rester capable d'agir en temps de crise à l'avenir. Le printemps 2020 nous a montré de façon impressionnante comment le pouvoir gouvernemental et la technologie peuvent être combinés d'une manière qui porte atteinte à la démocratie et à la liberté. Cela ne doit pas se reproduire et doit être soumis au contrôle parlementaire.



- 5.9. Par l'acceptation de la décision du Conseil fédéral vous contribueriez à la perpétuation de la situation étatique insidieuse vécue pendant la Covid. **La décision de ne pas entrer en matière, vous offre, cependant, la possibilité de reprendre votre travail en toute sérénité, au service du bien commun.**
- 5.10. Profitez donc maintenant de cette opportunité ! Nous avons tous beaucoup souffert, dans notre travail et notre qualité de vie, des restrictions imposés en 2020. Cela avec des conséquences très néfastes pour chacun et la communauté dans son ensemble. Saisissez sans tarder la chance qui vous est donnée de pouvoir contribuer au rétablissement d'une situation normale avec certaines améliorations.
- 5.11. Nous nous souhaitons une Suisse- au cœur de l'Europe – qui continue à être reconnue pour son rôle de précurseur tant pour sa fiabilité que pour son niveau de vie élevé. Nous en sommes tous fiers – contribuez à ce que cela redevienne normal.
- 5.12. Maintenant, reprenons notre travail habituel !
- 5.13. Veuillez veiller à ce que l'ancien fonctionnement parlementaire soit rétabli immédiatement et sans restrictions et à ce que la crise de la Corona puisse rester dans l'histoire suisse comme une erreur d'interprétation unique. Veuillez à ce que cette interprétation erronée, avec ses conséquences, ne puisse plus jamais se reproduire à l'avenir !

6. Références principales actuelles

- 6.1. <https://www.merkur.de/welt/coronavirus-impfstoff-virologe-streeck-zweite-welle-warnung-deutschland-massentests-drosten-streit-zr-13834907.html>
- 6.2. <https://www.tagesanzeiger.ch/das-coronavirus-scheint-weniger-gefaehrlich-als-gemeinhin-vermutet-552799806256>

Nous vous remercions vivement d'avoir pris connaissance de ce qui précède et vous souhaitons plein succès dans vos futurs travaux !

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

Dr. med. Christian Zürcher
Président

Spécialiste de la douleur SSED, Thérapie neurale SMSTN
Médecine interne générale FMH

Association Santé Suisse
Case postale 3161
3001 Berne
corona@ass-vgs.ch